

La tutelle de l'**Institut des Sœurs de Saint Joseph** recherche pour la rentrée 2024 - poste vacant - un chef d'Établissement (990 élèves) du second degré pour l'Ensemble scolaire Jeanne d'Arc à Millau (Aveyron 12).

La direction académique s'exercera sur :

- ✓ **Un collège** (598 élèves) avec dispositif ULIS
- ✓ **Un lycée d'enseignement général et technologique** (259 élèves)
- ✓ **Un lycée d'enseignement professionnel** (133 élèves)
- ✓ **Une UFA** à la rentrée 2024

Un internat accueille les élèves du collège/LGT/LP (capacité de 40 internes)

- ❖ Ces établissements font partie d'un réseau scolaire également composé de 3 écoles sous tutelle de l'Institut des Sœurs de Saint-Joseph et de 2 écoles du Millavois sous tutelle diocésaine. Le collège, les lycées et les 5 écoles sont gérés par un OGEC commun (OGE CAM).

Attention particulière aux élèves en situation de handicap, à BEP.

Label international. Projets Erasmus. Échanges internationaux. Préparation aux diplômes de Cambridge.

Parcours d'éducation artistique et culturel développé et actif.

Section sportive Natation (collège et lycées). Partenariat avec clubs sportifs et écoles de danse.

Chorale, Théâtre. Club lecture. UNSS.

Éco délégués.

Profil recherché :

- ◆ Qualités relationnelles et d'animation, aptitudes à communiquer.
- ◆ Aptitudes à faire vivre le projet d'établissement, à conduire et piloter des projets fédérateurs.
- ◆ Capacité à s'adapter et s'intégrer en tenant compte de ce qui se vit déjà dans le réseau du Millavois.
- ◆ Compétences reconnues pour travailler et fédérer une équipe, animer une Communauté éducative.
- ◆ Bonne connaissance des réformes et des évolutions en cours pour assurer la qualité de l'orientation et l'intégration des élèves.
- ◆ Implication au niveau pastoral dans l'esprit Saint-Joseph, de spiritualité ignatienne, en lien avec la paroisse.
- ◆ Volonté de poursuivre, consolider la collaboration avec l'APEL.
- ◆ Capacité à travailler en lien avec les chefs d'établissement du réseau Saint-Joseph de l'Aveyron et avec la direction diocésaine 12.
- ◆ Capacité à gérer, en restant vigilant aux équilibres financiers, et veiller à entretenir l'immobilier scolaire en étroite collaboration avec l'OGE CAM et l'association propriétaire.
- ◆ Attention à une véritable collaboration avec les CE du 1^{er} degré, ceci dans le cadre qui sera défini par un protocole de pilotage de l'ensemble scolaire.
- ◆ Capacité à travailler en lien avec les collectivités territoriales (Commune, Département, Région)

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser avant **le 18 mars 2024** :

À Monsieur Yvan Kerloc'h

Délégué de tutelle

23 avenue Jean Jaurès

26 200 Montélimar

sgt@sjvdp.fr